

# Espédaillac

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N°4

JANVIER 2010

## Meilleurs Voeux pour 2010



## Le mot du maire

Dès les premiers jours de décembre, sapins de Noël, décorations, illuminations se sont mis en place et les habitantes et habitants d'Espédaillac ont pu montrer leur implication, leur savoir-faire, leur efficacité et je les en remercie.

Le 13 décembre, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour un spectacle où se sont succédés les personnages mythiques des contes de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands. En fin d'après-midi, la cheminée de l'Oustal laissait monter une épaisse fumée blanche qui sent si bon « le bois du Causse ». Le père Noël était au rendez-vous. Jouets pour les enfants, cadeaux pour les aînés, émerveillement pour les tout petits, retour ensuite vers la salle des fêtes pour le traditionnel goûter de Noël où tout le monde a pu trinquer dans une ambiance chaleureuse.

C'est avec un peu d'avance qu'une belle couche de neige a annoncé Noël, moment magique où chacun a pu se retrouver en famille, instant de réflexion pour penser à ceux qui sont dans le besoin ou qui manquent simplement d'un peu de chaleur humaine.

Malgré les difficultés actuelles, il ne faut pas pour autant plonger dans la morosité, on ne peut que s'interroger et je pense que c'est en multipliant les rencontres entre les générations, les animations, les initiatives que nous deviendrons plus forts, plus solidaires pour affronter l'avenir.

Je crois que les Espédaillacoises et les Espédaillacois en sont convaincus. Faisons en sorte que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice pour mener à bien les projets engagés et en générer de nouveaux, c'est le chemin sur lequel nous nous sommes engagés. L'année 2010 verra le lancement de la bibliothèque, du point multimédias, l'aménagement de la mairie et l'amélioration de l'accueil du public, sans oublier les autres projets en cours.

Une année nouvelle c'est aussi une année d'espoirs et nous sommes convaincus que le lancement du « Hameau du Pouzarneil » permettra à de nouveaux arrivants de s'installer sur la commune et d'accéder à la propriété dans des conditions les plus avantageuses possibles.

Je voudrais que cette année soit une année de réussite et de bonheur et j'ai la forte conviction que c'est ensemble et avec détermination que nous devons aborder l'avenir.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé à toutes et à tous.

Jacques Gorse

## ETAT CIVIL 2009

### Naissance

- 2 septembre : Mélie MALZAC née à Espédaillac

### Mariages

- 22 mai : Jean-Luc BRIAND et Marielle WILLOQUAUX
- 20 juin : Sébastien CAUSSANEL et Valérie JANOT

### Décès

- 7 août : Georges PAGES

## NOUVEAUX HABITANTS

- Cyril BOUKAMOUN et Emmanuelle SAULET et leurs enfants Elliot et Simon
- Fabien NESPOULOUS et Isabelle JABOT (maison CAVALIE)
- Mathieu, Laurent et Reynald VERS-TRAETE (ancienne maison Héreil à Combe-rouge)
- Madame BOUDET et ses enfants (ancienne maison Serre à la place del sol)

## URBANISME

Certificats d'Urbanisme : 10 demandes déposées, 4 demandes acceptées, 6 demandes refusées

Déclarations Préalables : 3 piscines ; 1 abri de jardin ; 1 suppression de fenêtre ; 1 balcon avec création d'ouvertures ; 1 création de lots à construire.

Permis de Construire : 2 constructions de garage ; 1 rénovation de grange ; 1 aménagement d'atelier ; 1 maison d'habitation (construction neuve) ; 1 transformation de grange en habitation ; 2 extensions de maison d'habitation ; 1 réhabilitation de maison ; 1 hangar agricole ; 1 couverture de terrasse ; 1 permis d'aménager un lotissement ;



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Samuel Pons

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

## - Le point sur les travaux -

### *Oustal et salle polyvalente.*

Les travaux sont terminés. Ils ont concerné notamment :

- à l'Oustal :

- la mise en conformité de l'installation électrique et le remplacement des radiateurs;
- le drainage des eaux qui inondaient le sous-sol;
- la réfection des peintures intérieures et extérieures;
- l'installation d'une douche.

- à la salle polyvalente :

- la réfection des peintures extérieures;
- l'aménagement du préau et des locaux servant aux associations;
- l'aménagement d'un écran pour les projections cinéma;
- l'aménagement, la sécurisation de l'espace entre l'Oustal et la salle polyvalente et la plantation de marronniers sur le Caussanel.



### *Mairie*

Les travaux vont débuter au printemps avec un léger décalage du fait du retard du versement des crédits de l'Etat au titre de la DGE.

### *Assainissement du bourg*

La commune ne réalisera probablement pas d'assainissement collectif. A ce jour, la possibilité d'utiliser le réseau existant est étudiée. Dans cette optique, les canalisations existantes ont été visualisées au moyen de caméras. Celles-ci étant de bonne qualité, la réflexion va se poursuivre avec la SATESE (syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux) et les habitants du bourg pour voir les solutions envisageables.

### *Electrification*

Les problèmes constatés (vétusté des lignes, insuffisance de puissance...) ont conduit la municipalité à engager des discussions avec le syndicat départemental d'électricité. A court terme, le renforcement des réseaux de la place del sol et de la ligne allant du bourg à Souillet (le pigeonnier) est envisagé. Le renforcement du réseau dans la traversée du bourg pourrait se traduire par l'enfouissement des lignes.

### *Hameau*

Le permis d'aménager a été déposé auprès de la DDEA.

### *Bibliothèque et point multimédias*

Le projet a été validé par le conseil municipal et le dossier déposé auprès du conseil général.

Ces deux projets feront l'objet d'une réunion publique dès que les accords auront été obtenus.

### *Pêle-mêle quelques travaux :*

- réfection du mur de soutènement route du pigeonnier (effondrement accidentel pris en charge par les assurances);
- réfection du drainage à l'arrière de l'église (qui ne fonctionnait plus)
- aménagement de la plateforme des containers à ordures au Lacquissou.

## - Le patrimoine -



Lac d'Albert

### Les aménagements réalisés

*Dans le cadre des journées du patrimoine (en liaison avec les commissions extra-municipales environnement et patrimoine)*

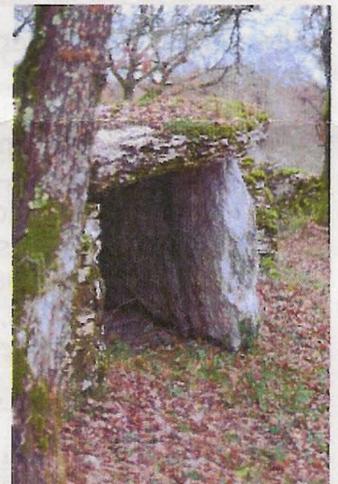
- Lac du Mas de Cormes.
- Lac du Mas de Mérigues.
- Dolmen de la Place del Sol.
- Reconstruction du muret du chemin de l'Artillou.
- Aménagement des abords de l'Oustal et de la salle polyvalente.
- Croix du Pouget.

*Par la commune ou la communauté de communes*

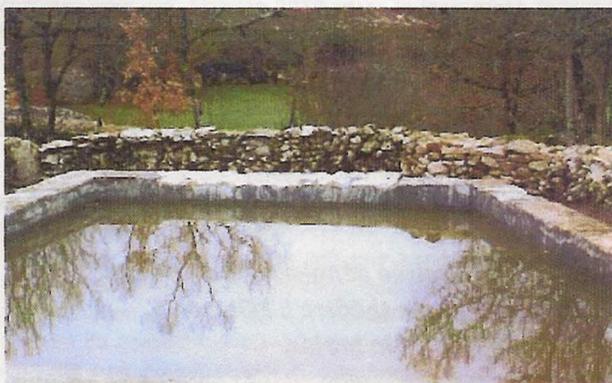
- Aménagement du puits du Couderc de Bourriol.
- Curage du lac d'Albert.
- Aménagement des amenées d'eau au Lacquissou et au lac grand.
- Abords de la croix de Sullé.

### Les projets

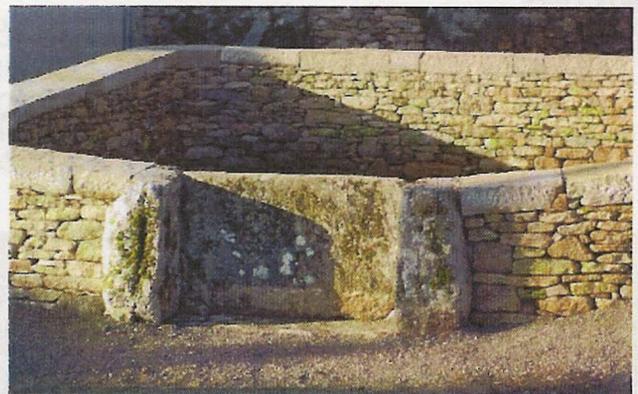
- Aménagement des abords de la mare de Sullé et du lac d'Albert.
- Nettoyage du puits des trois lacs.
- Toiture du puits-cazelle de la mairie.
- Nettoyage de la mare de la Placerelle.



Dolmen de la place del sol



Mare du mas de Cormes



Puits du couderc de Bourriol

# - La carte communale : un document d'urbanisme à part entière -

Par Gérard Magné

En matière d'urbanisme, selon les communes, trois situations peuvent se présenter :

## **- Pas de document d'urbanisme :**

Il est fait dans ce cas application du règlement national d'urbanisme. Les demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire...) sont traitées au cas par cas.

## **- Elaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme) anciennement le POS.**

Ce document qui définit plusieurs catégories de zones constructibles et permet une planification fine de la construction, est plutôt adapté aux communes où existent des enjeux importants en matière d'urbanisme.

## **- Elaboration d'une carte communale.**

Les zones constructibles sont définies en accord avec les services de l'Etat et la commune. C'est le choix qu'a fait la commune d'Espédaillac en adoptant la carte communale en 2003

### Le contenu de la carte communale

Elle définit de manière précise à l'échelle du territoire communal :

- les zones où les constructions sont autorisées;
- les zones où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception :
  - des constructions destinées à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles;
  - de l'adaptation, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes.

### La valeur juridique d'une carte communale

- Elle est approuvée, après enquête publique, par délibération du conseil municipal et arrêté préfectoral.
- Elle a un caractère permanent et est opposable aux tiers.

## **Poèmes de Mme CAMINADE**

### **Causse la nuit**

Sur le Causse le soir  
Que la nuit est noire  
Le ciel étoilé  
Les astres éveillés  
La hulotte bavarde  
Les chauves-souris s'attardent  
Des lumignons griffent l'encre  
La lune se fait discrète  
La nuit reste secrète

### **Vœux**

Dans le grand bazar de la vie  
Chacun trouvera Dieu merci  
Des surprises inégalées, des rêves fous  
Des sourires charmeurs, des mots doux  
Sans déboursier un sou  
Un nouvel épisode, des sensations neuves  
Un moral à toute épreuve  
Des paroles apaisantes  
Une pêche d'enfer, une santé excellente  
Sans déboursier un sou  
Des prodiges d'ingéniosité et de courage  
A foison des images  
Une conduite exemplaire, des contacts harmonieux  
Des voisins intéressants et heureux  
Un univers fraternel  
Un ciel d'éclaircies  
Des embellies  
De menus plaisirs en ribambelle  
Sans un euro en poche  
Des projets plein la tête  
Des rencontres magiques et envoûtantes  
Des pensées libres, des idées fascinantes  
Des matins de fête  
Une année riche  
Chiche

### **Un nouveau bureau à l'ACCA** (association communale de chasse agréée)

|                |   |   |
|----------------|---|---|
| Président      | René Valéry                               |  |
| Vice-président | Pierre Cavalié                            |   |
| Secrétaire     | Eric Pagès                                |   |
| Trésorier      | Claude Delfau                             |   |
| Membres        | Jean-Paul Cance<br>Jean-Claude Dubromelle |   |

### **-Pêle-mêle quelques infos-**

- **Cinéma : tous les mois (le 1er lundi). Voir panneaux d'affichage.**
- **le 15 janvier : Soirée sur le safran à 20H30 à l'Oustal;**
- **mi-février : soirée dénoisillage à l'Oustal;**
- **fin mars : soirée théâtre à l'Oustal.**
- **mi-mai : fête de la brebis.**
- **Photos : les personnes ayant commandé les photos de groupe réalisées lors de la fête peuvent les retirer en mairie.**